



La Seine-et-Marne qui est un département spécifique par sa superficie, sa configuration à la fois rurale et urbaine et son explosion démographique, présente une carte scolaire complexe. Celle-ci nécessite une analyse au plus près du terrain. Nous refusons la gestion uniquement comptable des mesures de carte scolaire et demandons la prise en compte du contexte local (milieu rural, milieu socioculturel, inclusion scolaire...) et des remarques et demandes des membres de la communauté éducative.

**Pour ces raisons, nos organisations appellent à se rassembler devant la Préfecture de Melun le jeudi 21 février 2019 à 13h45 à l'occasion du CDEN pour :**

- ✚ **des créations de postes** afin d'assurer :
  - une réelle baisse des effectifs dans l'ensemble des classes de Seine-et-Marne
  - des temps de décharges suffisants pour la direction d'école
  - le maintien des décharges supplémentaires en REP et REP+
  - le remplacement des enseignants
- ✚ **l'élargissement du classement en Education Prioritaire pour les écoles qui le justifient**
- ✚ la création ou re-création de **postes dans les établissements spécialisés**
- ✚ un véritable retour de la **formation continue** pour l'ensemble des enseignants du 1er degré
- ✚ des **ouvertures en ULIS et en SEGPA**
- ✚ le **maintien et le retour à la création des dispositifs RASED** pour la prise en charge de la difficulté scolaire au sein de l'éducation nationale
- ✚ un **recrutement supplémentaire d'AESH et d'AVS** pour répondre positivement aux décisions de la MDPH et accompagner l'inclusion scolaire
- ✚ **des moyens et une organisation adéquate pour assurer le remplacement des enseignants**
- ✚ la mise en place d'un **plan de rattrape pour la Seine-et-Marne**

**Pour assurer les 78 dédoublements des CP et CE1 en REP et REP+, seulement 40 postes sont créés dans notre département !**

**Les décharges de direction, l'urbain hors éducation prioritaire et le rural sont sacrifiés pour financer cette mesure ministérielle !**

**TOUTES ET TOUS DEVANT LA PREFECTURE DE MELUN  
LE JEUDI 21 FEVRIER A 13h45**

Un préavis de grève a été déposé.

**Le Second degré est appelé également à se mobiliser à l'occasion de ce CDEN.**